

## Informations de base

**2021/3030(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Exemption pour l'utilisation de mercure dans les lampes aux halogénures métalliques

Complétant [2008/0240\(COD\)](#)

**Subject**

3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique  
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs  
(stockage, transport)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur